

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 13/03/2021

OPPOSITION A UN CONCERT ILLEGAL PREVU AUX TANNERIES (DIJON)

Une opération de police a permis d'empêcher ce jour la tenue d'un concert illégal dans "l'espace autogéré des tanneries" situé à Dijon. L'attention des services de police avait été appelée dans le courant de l'après-midi par les allées et venues aux abords de cette salle de spectacle, normalement fermée au public en raison de la situation sanitaire, qui avaient été corroborées par la publication d'une annonce du concert dans la presse.

En application de l'article 78-2-1 du code de procédure pénale en raison des suspicions de non-respect de la législation sociale et du travail et sous l'autorité du procureur de la République, **les services de police ont pénétré dans les lieux à 14h55 et y ont constaté la présence d'une dizaine de personnes**, dont quatre musiciens.

Simultanément, **deux spectateurs qui se rendaient au concert ont demandé aux effectifs de police présents sur place de leur indiquer le chemin pour y accéder.**

Conformément aux dispositions du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 :

- des **verbalisations ont été réalisées** (135€ ou 500€ selon le cas) ;
- le préfet adressera aux responsables de la salle une **mise en demeure de se conformer à la réglementation**, dont le non-respect conduira à une fermeture administrative de l'établissement et donc à l'impossibilité d'y réaliser les activités qui demeurent autorisées lorsqu'elles s'exercent dans un strict cadre professionnel et hors public.

A partir de **16h00, un barrage de police a été positionné aux abords de la salle pour en interdire l'accès au public et faire ainsi échouer ce projet de concert illégal.**

Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et Eric Mathais, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **condamnent l'organisation irrégulière et irresponsable de ce concert dont les conséquences sanitaires pour les participants, leurs proches et l'ensemble de la population auraient pu être graves.**